



**PAR LA GREVE IMPOSONS UNE REFORME
FERROVIAIRE
PORTANT LA VOIE DU SERVICE PUBLIC !**

**PAR LA GREVE PRESERVONS
NOTRE STATUT ET LE RH077 !**



PAR LA GREVE PRESERVONS NOS EMPLOIS AU HAVRE !

Préavis national à partir du mardi 10 juin 19h00 reconductible par période de 24 h00

Au lendemain de la manifestation nationale du 22 mai dernier les fédérations CGT et SUD-RAIL ont déposé une DCI. Cette demande faisait largement référence à **la réforme du système ferroviaire** pour rappeler les revendications et **propositions alternatives** de nos organisations syndicales contenues dans la plateforme unitaire. Certes, ce dossier et le dialogue social y afférant est de la **responsabilité du gouvernement français**, mais au regard de la quantité et de la densité de la communication interne à l'entreprise visant à faire promotion de ce projet de loi, il apparaît comme une évidence que la direction **en assume la paternité !**

Cette DCI avait néanmoins, et c'est normal, **un contenu revendicatif** concernant des thèmes qui sont de la responsabilité directe de l'entreprise. Les organisations du travail et de la production en lien avec les restructurations imposées ainsi que les conditions de vie et de travail des cheminots, avec comme éléments centraux, la question de l'emploi et celle des salaires.



Nous sommes à un instant stratégique de notre démarche pour agir **sur l'avenir du Service Public ferroviaire et les conditions sociales de tous les cheminots actifs et retraités**. Il est temps de réagir car en amont de cette réforme la direction multiplie déjà les attaques et calque ses organisations quelques exemples :

- La réduction du taux T2 finançant notre régime spécial de protection sociale,
- Le traitement des prestations familiales,
- Le paiement des pensions de retraite et de réversion au trimestre à échoir,
- Les menaces faites sur les Facilités de Circulation et sur les Fonds de l'Action Sociale,
- La politique du logement conduite par les filiales de la SNCF qui ne visent qu'à éjecter les cheminots actifs et retraités du parc locatif des cheminots,
- Le niveau sans cesse croissant de recrutements hors statut au cadre permanent est un des éléments les plus dangereux quant à la pérennité de ce dernier.
- Et pour terminer la perspective d'un cadre social basé sur les demandes du MEDEF avec un abaissement sans précédent de nos garanties individuelles et collectives au travers d'une réglementation du travail au ras des pâquerettes !

Sur le périmètre Havrais nous n'échappons pas aux attaques

- ❖ Réorganisation sur l'EIC avec des conséquences sur l'emploi et les métiers au-delà de l'infra
- ❖ Fermeture de la ligne Bréauté- Fécamp avec des conséquences sur l'emploi dans tous les métiers
- ❖ Conditions d'exploitation de la ligne le Havre- Montivilliers avec des conséquences sur l'emploi
- ❖ Convention régionale TER avec des conséquences sur l'emploi et les métiers vente escale et contrôle
- ❖ Généralisation de l'EAS avec des conséquences sur l'emploi ASCT
- ❖ Conditions de travail, organisation du travail et l'emploi sur l'Infrapole
- ❖ Avenir du cabinet médical du Havre



Les sujets ne manquent pas et doivent inciter les cheminots havrais à se mobiliser pour leurs conditions de travail, leurs emplois et ainsi arrêter la spirale de la désertification sur notre périmètre.



**Luttons !
Débattons !
Décidons ensemble !**

**ASSEMBLEE GENERALE LE 11 JUIN
10H00 SALLE REMY DUPONCHEL**

